

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

18 JAN. 2016

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

18 JAN. 2016

N° d'enregistrement

2016 - 1803

1. Intitulé du projet

Défrichement préalable à l'aménagement d'un quartier d'habitation (logements sociaux, maisons individuelles groupées, lots libres) sur la commune de Orvault (44)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VIA CAPELLA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Benoit GUILLET, Responsable de Programmes

RCS / SIRET

7 5 1 7 1 3 9 0 0 0 0 1 5

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 ° a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du Code Forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare mais inférieure à 25 hectares	Défrichement d'une superficie de 1.065 ha maximum.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'une surface boisée et en friche boisée de 1.065 ha et ne concernant aucun Espace Boisé Classé tel que défini au PLU d'Orvault.

Le défrichement est rendu nécessaire dans le cadre de l'aménagement d'un quartier d'habitations sur une assiette foncière totale de 2.6 ha.

Le programme d'aménagement prévoit la construction de 31 lots libres, de 34 logements collectifs et de 13 maisons individuelles groupées. Egalement sont prévus la viabilisation de ces entités (réseaux divers, voirie, espaces verts).

La surface plancher développée est de l'ordre de 8000 m² (objectif prévisionnel)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de répondre à la politique de densification urbaine telle que prévue par le PLU d'Orvault, sur le territoire de la métropole nantaise.

La zone d'étude est classée en 1AUba.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera effectué par abattage, débardage mécanisé et arrachage des souches en respectant le calendrier écologique de sensibilité de la faune (période automnale à partir de septembre afin d'éviter les périodes de reproduction et de nidification).

Aucune espèce remarquable n'est relevée sur le site.

Toutefois, le site jouxte des Espaces Boisés Classés inventoriés au PLU. Ces espaces ne seront pas concernés par les opérations de défrichement, ils seront protégés (cf. localisation en annexe).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le défrichement n'est pas concerné par la phase opérationnelle du projet. Cette phase d'exploitation consistera en la "vie normale" d'un projet immobilier de logements.

Les modalités spécifiques à la gestion des eaux et à l'assainissement seront intégrées dans le projet de manière à ne pas générer de rejets néfastes à l'environnement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement.

Déclaration au titre de la Loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0 pour la gestion des eaux pluviales).

Absence de zones humides notables ou connues.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parcelles cadastrales BT 47, 48, 66, 67, 68, 70, 72, 73	2.6 ha
Surface plancher totale développée (objectif prévisionnel)	8 000 m ²
31 lots libres d'une surface comprise entre 250 m ² et 530 m ²	11 104 m ²
13 maisons individuelles groupées	3 200 m ²
34 logements collectifs	4 150 m ²
+ voiries et espaces verts	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieux dit "Les Couarauds" sis
rue de la Garenne à Orvault (44700)

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 37 ' 48 " O Lat. 47 ° 15 ' 57 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Défrichement des parcelles d'aménagement (BT 66, 67, 68, 70, 72 et 73) sur une surface totale de 1,065 ha.
- Viabilisation des lots et ilots + aménagement des voiries et espaces verts
- Construction des bâtiments (maisons individuelles et collectifs)

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La zone d'étude est actuellement occupées par des espaces boisés (bouleaux, quelques chênes, saules) et des strates arborées de friche. Ces entités sont morcelées, séparées par des prairies en friches.

Aucun bâtiment n'est présent.

Le site jouxte des zones d'Espaces Boisés Classés, principalement localisés au Nord de l'opération.

Les limites Sud et Ouest du site sont marquées par des talus prononcés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU d'Orvault approuvé le 26 octobre 2007.

Le site se trouve en zone 1AUba (espaces où les constructions sont essentiellement implantées en continuité).

Un habitat diversifié est prévu sur la zone d'étude ; le projet s'y conforme.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>		Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'État de la Loire-Atlantique a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2011.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	Château de la Morlière à 2,8 km au Sud-Est (site inscrit en date de 2011) Hors périmètre

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X	<input type="checkbox"/>	<p>Le défrichement entrainera la destruction de la végétation présente sur le site (strates arborées, arbustives ou herbacées) sans pour autant concerner des milieux naturels remarquables.</p> <p>Le site n'est pas localisé sur les corridors écologiques identifiés sur la commune d'Orvault (notamment les connexions trames verte et bleue avec la vallée du Cens).</p> <p>Concernant la faune, le défrichement se fera en dehors des période de reproduction et de nidification, limitant ainsi fortement l'impact. Par ailleurs, les espèces encore présentes sur le site pourront trouver refuge dans les Espaces Boisés Classés voisins qui ne seront pas modifiés.</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	X	<p>Le projet n'est pas susceptible d'avoir d'incidences sur les zones à sensibilité particulières:</p> <ul style="list-style-type: none"> - PPBE : le projet ne sera pas générateur de bruit à long terme et n'est pas localisé dans une zone sensible aux nuisances sonores (environnement résidentiel et boisé) - PPRN & T : le projet ne s'inscrit dans aucun de ces plans. Toutefois, il convient de préciser que le projet vise à limiter au maximum les rejets d'eaux pluviales de manière à ne pas aggraver les écoulements en aval pour des périodes de retour 100 ans. - Natura 2000 : la première zone Natura 2000 se localise à environ 7 km au sud du site (vallée de la Loire). - Le site est en dehors de tout périmètre de protection de monument historique

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va entraîner un défrichage de 1.065 ha au maximum (arbres). Des prairies en friche seront également transformées.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de réseau de gaz à proximité
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude n'est pas localisé dans un environnement soumis à un risque d'inondation par débordement de cours d'eau ou submersion marine. Il est localisé dans un secteur de sensibilité faible à localement forte (partie Ouest du site) vis-à-vis des remontées de nappe du socle. Il se situe dans une zone de sismicité de niveau 3. L'aléa retrait gonflement des argiles n'est pas caractérisé.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichage pourra engendrer des nuisances sonores (bruit des machines d'abattages, débardage, des camions d'évacuation des déchets verts, etc.) dans un environnement calme (résidentiel et boisé). Toutefois, les opérations seront réalisées dans des tranches horaires normales de manière à éviter les nuisances pour les riverains. Les opérations seront ponctuelles dans le temps.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eventuellement, la circulation des engins, principalement des camions évacuant les déchets verts, pourraient générer des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	Les opérations seront réalisées de jour.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	<input type="checkbox"/>	La zone concernée par le défrichement n'est pas exploitée dans le cadre d'une activité forestière ou agricole. Le projet engendrera un changement de destination des sols (zone naturelle non exploitée --> quartier d'habitation).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le défrichement ayant lieu de manière temporaire et ayant des incidences limitées, aucune incidence cumulée avec d'autres projet n'est à prévoir. A noter également que le secteur n'est pas concerné par des projets d'aménagement nécessitant des opérations conséquentes de défrichement.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le défrichement prévu (1,065 hectares) est nécessaire à la construction d'un aménagement immobilier à usage de logements qui permettra de répondre aux objectifs de la Métropole Nantaise en matière de densification de l'habitat sur la commune d'Orvault, conformément au PLU.

La zone est classée en 1AUba (zone d'habitat mixte), le projet s'y conforme.

L'impact principal du défrichement réside dans la destruction de la végétation (strate arborée principalement composés de bouleaux, saules et quelques chênes) actuellement présente.

Les travaux de défrichement seront réalisés hors période de reproduction des espèces faunistiques éventuellement présentes, ce qui limitera fortement leur impact. Les espèces dérangées pourront par ailleurs trouver refuges dans les milieux naturels proches (EBC).

Par ailleurs, le projet n'est concerné par la présence d'aucune zone naturelle particulière (Natura 2000, ZNIEFF, etc.).

Au vu des impacts faibles du défrichement, ce projet ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à **NANTES**

le, **15.01.2016**

Signature

VIA CAPELLA
 [une société du groupe Brémond]
 Land Rohan
 44360 Vigneux de Bretagne
 Tél 02 40 57 15 98 - Fax 02 40 57 37 74
 SABL au capital de 100 euros - APE 4110D
 RCS Nantes 751 713 900 - SIRET 751 713 900 00315
 N° TVA intracommunautaire FR 61 751 713 900